

À l'écoute de la Thora*
La mitzva de la semaine
Parachat Vayétzé

On ne mélange pas les joies

Nous apprenons, dans cette paracha, un principe halakhique (Even ha-'Ezer 62, 20) :

« On ne mêle pas une joie à une autre »

Jacob a épousé Léa et doit aussi épouser Rachel et la Thora nous enseigne que Laban dit à Jacob (Genèse XXIX, 27) :

« Que s'achève cette semaine et nous te donnerons aussi celle-ci en échange du travail que tu effectueras pour moi encore sept autres années. »

Il a donc fallu attendre que s'achèvent les réjouissances du mariage de Léa avant que ne commencent celles du mariage de Rachel.

Une des conséquences halakhiques de ce principe stipule l'interdiction d'épouser une femme un jour de fête ou de demi-fête (Choul'han 'Aroukh, Ora'h 'Haïm 546, 1) :

« On n'épouse pas de femmes les jours de fête. »

Toutefois, si le mariage a eu lieu avant la fête, les sept jours de réjouissance peuvent s'étendre sur la fête ou la demi-fête, l'essentiel de la joie étant le jour même du mariage.

Cette halakha joue ainsi le rôle d'une sorte de boussole, visant à maintenir la conscience de l'importance, pour eux-mêmes, de chacun des moments de la vie et que si nous mélangeons les domaines, nous ne pouvons plus les apprécier à leur juste valeur.

Dans le même ordre d'idée, nous apprenons qu'on ne pratique pas les *mitzvoth* par « paquets ». Chacune doit avoir son temps et son importance, de même que chaque personne doit avoir sa propre place et on s'efforce ainsi de fêter séparément l'anniversaire de chacun et ainsi de suite.

Ce n'est toutefois pas une halakha « draconienne » et il peut arriver qu'associer ensemble des motifs de réjouissance soit en soi une *mitzva*.

* Traduit de l'hébreu par Elyakim P. Simsovic.

Bien que nous ayons vu que Jacob a attendu sept jours avant d'épouser Rachel, et qu'il conviendrait donc que si deux couples doivent se marier, on attende une semaine entre les deux mariages, il peut se faire que l'un soit pauvre, dépourvu de moyens, et célébrer ensemble les deux mariages permet alors de contourner la tristesse d'un mariage sans festivités (voir Rema).

On ne doit pas non plus faire une 'houpa pour deux sœurs ensemble, et certains disent qu'il faut de même faire attention pour des étrangères, pour éviter toute raison d'inimitié, si on avait plus d'égards pour l'une que pour l'autre. Toutefois, on n'est pas particulièrement regardant à ce sujet et, au contraire, certains 'efforcent d'organiser ensemble des mariages riches et pauvres (Even ha-Ezer 62, 2).

שולחן ערוך אבן העזר הלכות קידושין סימן סב סעיף ב
יש לאדם לישא נשים רבות כאחד, ביום אחד, ומברך ברכת חתנים לכלם כאחד; אבל
לשמחם, צריך לשמוח עם כל אחת שמחה הראויה לה, אם בתולה שבעת ימים, ואם
בעולה שלשה ימים, ואין מערבין שמחה בשמחה. הגה: ואין לעשות חופת ב' אחיות
ביחד (סמ"ק בשם ספר חסידים). וי"א דאף בשתי נכריות יש ליזהר שלא לעשותן
כאחת, משום איבה, שמא יכבדו אחת יותר מחבירתה (מרדכי פ"ק דמ"ק); ואין נזהרין
מזה, ואדרבא יש מכוונים לעשות חופות עניות עם חופות עשירות, משום מצוה
(הגהות מיימוני בשם ר"י מפריז).

Shaoul David Botschko